

AVIS INTERNET

Objet : Changements sur les organismes de placement collectifs (« OPC ») gérés par la société de gestion Ofi Invest Asset Management à compter du 1^{er} septembre 2023

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts de l'un des fonds d'épargne salariale (ci-après les « FCPE ») cités en Annexe 1, gérés par Ofi Invest Asset Management et nous vous remercions de votre confiance.

Nous vous informons par la présente, qu'à compter du **1^{er} septembre 2023**, Ofi Invest Asset Management a décidé de procéder aux modifications suivantes sur vos OPC :

- i) **Mise à jour du document-type DIC PRIIPS :** suite aux différentes précisions doctrinales apportées par le régulateur depuis son entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023, le document d'information clés (« DIC ») issue du règlement (UE) n° 1286/2014 dit « Règlement PRIIPS » associé à chacun des FCPE et initialement publié par la société de gestion a été mis à jour.
- ii) **Ajout d'un avertissement en l'absence d'introduction d'outils de gestion de la liquidité :** l'avertissement-type ci-dessous a été inséré dans le règlement des FCPE afin de mettre en garde les investisseurs sur le risque accru de suspension totale des souscriptions et des rachats en cas de circonstances exceptionnelles du fait de l'absence d'introduction d'un mécanisme de plafonnement des rachats ("gates") :

« En cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité du FCPE à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur ce FCPE ».

Les autres caractéristiques des FCPE demeurent inchangées. Ces changements n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part et n'ont aucun impact sur vos FCPE que ce soit en termes d'objectif de gestion, de profil rendement/risque ou de frais supportés.

La documentation réglementaire des FCPE actualisée en conséquence sera disponible sur le site internet : www.ofi-invest-am.com et sur les sites internet des teneurs de compte-conservateur à compter du 1^{er} septembre 2023.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

OFI INVEST ASSET MANAGEMENT

Annexe 1 Liste des OPC

Nom de l'OPC	Code AMF
ES OFI INVEST ACTIONS PME ETI	990000117929 (Part C)
ES OFI INVEST ESG ACTIONS CROISSANCE DURABLE ET SOLIDAIRE	990000080259 (Part C)
ES OFI INVEST ESG COURT TERME	990000079039 (Part C)
ES OFI INVEST ESG DYNAMIQUE EURO	990000082199 (Part C)
ES OFI INVEST ESG EQUILIBRE EURO	990000082189 (Part C)
ES OFI INVEST ESG MULTITRACK	990000055629 (Part C)
ES OFI INVEST ESG OBLIGATIONS EUROPE	990000079049 (Part C)
ES OFI INVEST ESG PRUDENT EURO	990000082179 (Part C)
EPARGNE 5	990000046879 (Part C)
NIORT EXPANSION	990000052589 (Part C)